

PÈLERINAGE À COTIGNAC

500 ans des apparitions
de Notre-Dame à Cotignac

Dimanche 10 Mars 2019



Organisé par la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Sanctuaire
Notre-Dame de Grâces

PÈLERINAGE JUBILAIRE DE NOTRE-DAME DE GRÂCES

Dimanche 10 mars 2019

HORAIRES

07 : 00 - 09 : 00 :

Arrivée des pèlerins au sanctuaire de Notre-Dame de Grâces par véhicules collectifs ou individuels.
Dépose minute pour les véhicules individuels (VL, Minibus) qui rejoindront dans la foulée le parking du monastère Saint-Joseph où les conducteurs rejoindront par navette le sanctuaire pour la messe.
Les pèlerins arrivant en car seront déposés au sanctuaire par leur chauffeur. Dès 09 :45, les conducteurs de bus iront garer leurs véhicules en contrebas du monastère Saint-Joseph où ils pourront être récupérés par les navettes.

09 : 30 :

Messe solennelle célébrée par Monsieur l'Abbé de Jorna.

11 : 45 - 12 : 45 :

Repas tiré du sac.

12 : 45 :

Départ du pèlerinage par chapitre.

Parcours jubilaire, escalier Louis XIV, Porte Sainte, église Notre-Dame de Grâces pour l'obtention de l'Indulgence.

Procession votive : chapelle Saint-Bernard (chapelet), monastère Saint-Joseph. (3 kms, ≈ 01:15 de marche, terrain accidenté sans possibilité d'être véhiculé, impraticable en poussette. Des navettes conduiront au monastère saint-Joseph les personnes qui ne pourraient pas marcher).

Récupération des bouteilles d'eau de la source de Saint-Joseph.

17 : 30 :

Fin du pèlerinage.

ITINÉRAIRES

(Voir cartes infra)

Pour rejoindre le Sanctuaire de Notre-Dame de Grâces :

- Suivre l'A8 (en direction de Nice), sortir à Brignoles (sortie n° 35), aller à Cotignac (25 km) via Le Val, Montfort-sur-Argens. Le sanctuaire se trouve à l'entrée sud-ouest de Cotignac sur la gauche.
- **Pour se rendre au Sanctuaire, les bus doivent aller faire demi-tour sur un parking situé à Cotignac, à gauche de l'avenue Jean Moulin (direction Barjols). Après le pont, à hauteur du poste de police, prendre la montée à droite.**

Pour rejoindre le monastère Saint-Joseph à partir du Sanctuaire : (véhicules individuels ou minibus) :

- Traverser Cotignac en direction de Barjols, rouler environ 2,5 km puis tourner à gauche et suivre l'indication « Monastère Saint-Joseph ». Le parking est situé en contrebas du monastère.

A la fin du pèlerinage :

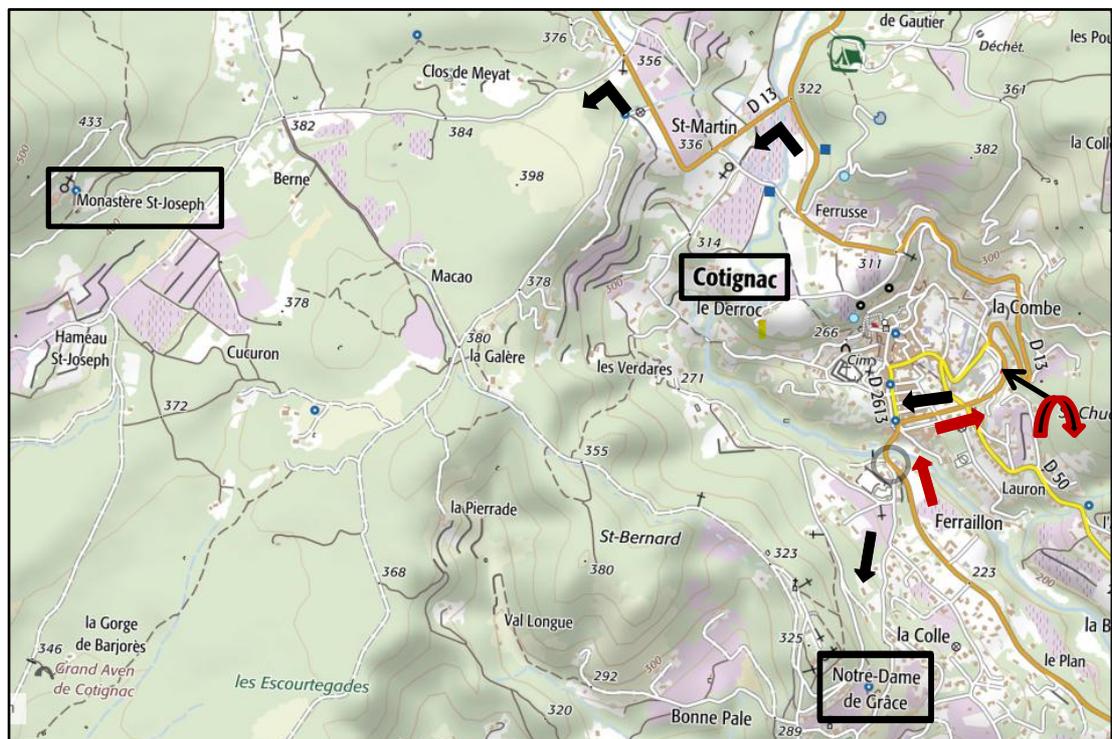
- Les pèlerins regagneront leurs cars au parking du monastère Saint-Joseph.
- Ils pourront également récupérer leurs véhicules laissés au Sanctuaire en empruntant le chemin de la procession en sens inverse.

- Les conducteurs seuls pourront être reconduits par navettes pour retrouver leurs véhicules au sanctuaire d'où ils reviendront par le même circuit pour récupérer leurs passagers au monastère.
- **Attention** : un service d'ordre est prévu car la dernière partie de la route menant au monastère Saint-Joseph est étroite et ne permet pas le croisement d'un car et d'une voiture.

INSCRIPTIONS

Il n'y a pas d'inscription préalable pour ce pèlerinage. Toutefois, dans un souci d'ordre, les pèlerins doivent d'abord renseigner leur prieuré ou la chapelle dont ils dépendent, pour prévenir de leur présence à ce pèlerinage.

- Les prieurs et directeurs d'écoles doivent signaler leur venue et le nombre de leurs pèlerins
 - **avant le 17 février 2019**
 - **Contact : Monsieur Louis-Cyr Durand (Prieuré de Toulon)**
 - louis-cyr.durand@gmail.com
 - **Tél. 07 83 56 00 96**



Plan de Cotignac

(A l'attention des conducteurs de Bus)

